

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

ACA PME PEA ISIN: FR0011651751

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du fonds est : « Actions françaises ».

A travers une gestion active et discrétionnaire, ACA PME PEA a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à 7%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La stratégie d'investissement repose sur une sélection d'actions principalement françaises éligibles au PEA et au PEA-PME (exposition de 75% à 100% de l'actif net). La gestion est discrétionnaire en termes de taille de capitalisation boursière, de répartition sectorielle.

L'OPCVM est exposé aux marchés des actions françaises de petites et moyennes capitalisations (c'est-à-dire inférieure à 5 milliards d'euros au moment de l'entrée dans le portefeuille) à hauteur de 60% minimum et jusqu'à 100% de l'actif net.

Les actions de grandes capitalisations ne pourront pas dépasser 20% de l'actif net. Par ailleurs, le fonds peut investir dans des valeurs européennes à hauteur de 20% maximum de l'actif. L'exposition au risque de change pour des devises autres que l'euro restera accessoire.

Le gérant privilégie une approche de « stock picking » dans ses investissements en actions.

Les actions sélectionnées résultent d'une sélection reposant sur une analyse fondamentale des secteurs d'activité cibles et des anticipations macro-économiques. Les sociétés doivent répondre à trois critères : 1) Qualité (des produits et services, historique de rentabilité et de marge, structure financière, fiabilité du management), 2) Evaluation (valorisations compatibles avec les perspectives de croissance, évaluations relatives attrayantes) et 3) Potentiel (évolution du chiffre d'affaires et des marges, perspectives de croissance anticipée, avantage compétitif).

Dans la limite maximum de 25% de l'actif, l'OPCVM peut être exposé en titres de créances et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics et privés dont la signature est au moins égale à BBB selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

En cas de dégradation de la notation en-dessous de la notation autorisée, le titre est cédé au plus tard dans le mois suivant la constatation de la baisse de la note, autant que faire se peut et dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'autorise à investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM étrangers, ou OPCVM et FIA soumis au droit français, gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Il peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés français et étrangers en couverture du risque action et du risque de taux. L'OPCVM peut également intervenir dans les titres intégrant les dérivés pour se couvrir ou s'exposer au risque action et au risque de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

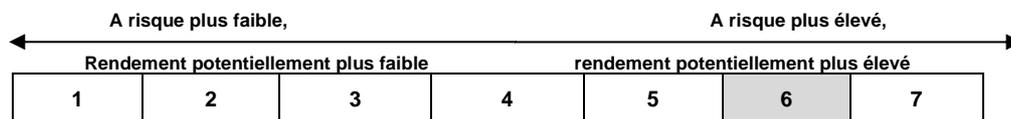
L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de la zone euro ou de l'Union européenne restera accessoire.

Il peut utiliser les dépôts (dans la limite de 20% de son actif net) et des emprunts en espèces (dans la limite de 10% de l'actif net).

La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse en France. Les ordres de souscription et rachat sont centralisés auprès de notre centralisateur BFCM, chaque jour ouvré de bourse à Paris jusqu'à 12h00, et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Le fonds capitalise ses résultats.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque actions auquel le portefeuille est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil du risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds ne bénéficie pas de protection, ni de garantie contre le risque de perte en capital.

Risques significatifs non pris en compte par l'indicateur ci-dessus :

- Risque de crédit : risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : lié aux investissements en petites et moyennes capitalisations dont les marchés sont par nature moins actifs que ceux des grandes valeurs.
- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,50%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

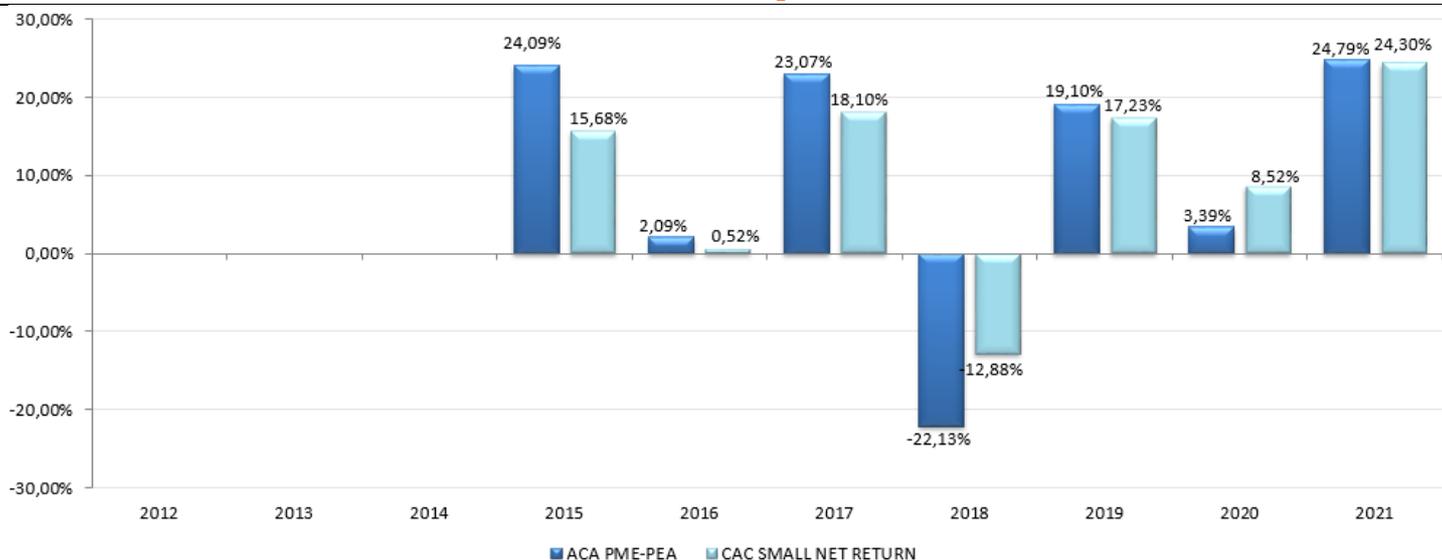
Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	3,24% TTC Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021, et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus.
----------------	---

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0,12% a été prélevé au titre du dernier exercice 2021. 20 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice Cac Small net return en 2021. 5au-delà de 7% nets de frais fixes à compter de 2022).
---------------------------	--

Performances passées



Une performance inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM sont calculées en euro. L'indicateur de référence est calculé dividendes réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul.

Cet OPCVM a été créé le 10/01/2014.

Informations pratiques

Le fonds est éligible au PEA et au PEA-PME.

Le dépositaire est la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : ACA - 243 Boulevard Saint Germain - 75007 PARIS - Tél : 01 76 62 35 16; aca@aca.paris

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre intermédiaire financier.

Politique de rémunération : Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.aca-gestion.com.

La responsabilité d'ACA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

ACA est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2022.